

Avant-propos

L'État, les organismes de protection sociale, les collectivités locales mais également les opérateurs locaux interviennent tous, à leur niveau, pour lutter contre les différentes formes de précarité, de pauvreté et d'exclusion. Du fait de leur diversité et de leur caractère évolutif, ces phénomènes sont difficiles à cerner de façon globale. Il est donc indispensable que leur connaissance soit approfondie, suivie et mieux partagée par le croisement de différents indicateurs éclairant chacun l'une de leurs facettes. C'est de ce constat que sont nés les travaux annuels sur la précarité en région Occitanie.

Cette préoccupation est inscrite au cœur des travaux du partenariat régional construit par les Caisses d'allocations familiales (CAF) de la région, représentées par les CAF de la Haute-Garonne et de l'Hérault, la Direction régionale de France Travail, l'Agence régionale de santé (ARS), la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) et la Direction régionale de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) d'Occitanie. Ce partenariat bénéficie de la collaboration de l'Association régionale des caisses de mutualité sociale agricole (ARCMSA) et des Caisses régionales d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat).

Pour mieux répondre aux besoins locaux, ces travaux s'appuient sur trois types de produits :

- ✓ ce **tableau de bord de la précarité**, actualisé chaque année et constitué d'indicateurs régionaux et départementaux sur :
 - les principaux minima sociaux : le revenu de solidarité active, l'allocation aux adultes handicapés, l'allocation de solidarité spécifique et les allocations du minimum vieillesse ;
 - d'autres dispositifs et prestations : les aides au logement, la prime d'activité et la complémentaire santé solidaire ;
 - la précarité financière des allocataires d'une prestation sociale ;
 - les personnes sans domicile ou en habitat précaire sollicitant un hébergement d'urgence (appel téléphonique au 115).

L'édition 2025 du tableau de bord propose une photographie en 2023 de la précarité dans la région Occitanie. Les données régionales sur les prestations sociales sont mises en regard de la situation en France métropolitaine. Sont mobilisées des données localisées au lieu de résidence ;

- ✓ des **données localisées**, fournies sur des zonages d'intérêt ou d'intervention publique allant de la commune à la région. Chaque année, ces données complètent le tableau de bord en permettant une analyse territoriale de la précarité ;
- ✓ une **étude thématique** (collection *Insee Analyses* ou *Insee Flash Occitanie*), qui aborde une problématique d'intérêt pour la région et ses départements. L'étude associée à l'édition 2025 porte sur la précarité des étudiants. Sa publication est prévue fin 2025.

Tous ceux qui s'intéressent aux problématiques sociales ou qui jouent un rôle dans la lutte contre la précarité trouveront, dans cette publication, des éléments de connaissance répondant à leurs questions et utiles à la conduite de leurs actions.